



UNION EUROPEENNE

**Conseil Permanent Nr 881
Vienne, le 22 septembre 2011**

Déclaration de l'UE suite à l'attentat terroriste survenu à Ankara le 20 septembre

Comme l'a exprimé la Haute Représentante de l'Union européenne et vice-présidente de la Commission européenne, Madame Catherine Ashton, l'Union européenne est attristée par l'attentat survenu le mardi 20 septembre à Ankara, et dont le bilan humain et matériel est considérable. Nous condamnons très fermement cette attaque.

Dans ces circonstances tragiques, nous présentons nos très sincères condoléances aux familles des victimes et nous exprimons notre profonde sympathie et notre soutien aux autorités et au peuple turcs.

Face à cette violence aveugle, qu'aucune motivation ne saurait justifier, l'Union européenne réitère sa détermination à lutter sans répit, en conformité avec le droit international et dans le respect des droits de l'Homme, contre les organisations terroristes et les réseaux qui les soutiennent. Nous nous tenons aux côtés de la Turquie dans son combat contre le terrorisme et continuerons à coopérer étroitement avec ce pays, tant au plan bilatéral que multilatéral, afin d'éradiquer ce fléau quelle que soit la forme sous laquelle il se manifeste.

The candidate countries CROATIA*, the FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA*, MONTENEGRO* and ICELAND**, the countries of the Stabilisation and Association Process and potential candidate countries ALBANIA, BOSNIA AND HERZEGOVINA and SERBIA, the European Free Trade Association countries LIECHTENSTEIN and NORWAY, members of the European Economic Area, as well as UKRAINE, the REPUBLIC OF MOLDOVA, ARMENIA, AZERBAIJAN, GEORGIA, ANDORRA and SAN MARINO align themselves with this statement.

*Croatia, the Former Yugoslav Republic of Macedonia and Montenegro continue to be part of the Stabilisation and Association Process.

**Iceland continues to be a member of the EFTA and the European Economic Area.